



Membre de la FNPPSF

Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin

91430 IGNY
Tél. 06 61 62 85 92
Email : soregane@wanadoo.fr

**Compte rendu de 'Assemblée Générale
de l'association MAUPAS –PLAISANCIERS
qui s'est tenue le 19 aout 2006 à la salle des floralies de 16 h30 à 19 h**

L association est constituée de 80 membres à jour de leur cotisation
31 adhérents étaient présents
10 avaient donné leur mandat
le quorum étant de 25% l'assemblée a pu se tenir valablement

Rapport moral par DANIEL JUS, secrétaire

Le 24 aout 2005 le conseil d'administration a élu le bureau suivant

Président	JACQUES FLATIN
Vice-Président	BERNARD ROUSSEAU
Trésorier	BERNARD CULORIER
Secrétaire	DANIEL JUS
Secrétaire adjoint	GUY CHAUVET et CLAUDE THUILLIER
Communication	SYLVIE DUPAY

Participation à la soirée organisée par le CNT
Participation à tous les comités directeurs de la FNPPSF durant 2005-2006
Visite du stand FNPPSF lors des salons nautiques de LA ROCHELLE et de PARIS
Organisation du concours de pêche et de la sardinade
Rallye du Pertuis
Participation à la sécurité des RAIDS organisés par le CNT
Benediction de la gerbe pour les disparus en mer
Cérémonie des disparus en mer
Réunion sécurité à la caserne des pompiers de la tranche
Calendrier des marées

Ce rapport est adopté à l'unanimité



Membre de la FNPPSF

Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

Rapport financier par BERNARD CULORIER, trésorier

La balance recettes dépenses de l'année 2005/2006 fait ressortir un déficit de 43 €

Le stock des casquettes, tee-shirts, polos, auto collants n'a pas été réalisé. Nous considérons qu'il s'agit d'achats courant de l'année.

A l'avenir, si le stock devenait trop important nous en ferions l'inventaire comptable.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Concours de pêche par BERNARD ROUSSEAU, vice président

Tout s'est bien passé malgré une mer un peu difficile

Cette année 13 bateaux ont fait le concours

L'objectif 2007 est de 16 bateaux

Essayer de respecter la date butoir pour l'inscription

Il a semblé que le coefficient pour le BAR était un peu élevé. Nous souhaitons rétablir l'équilibre avec les pêcheurs de dorade en minorant le coefficient de 200 à 150. *Accord des participants à l'unanimité*

Sardinade par GUY CHAUVET, secrétaire adjoint

Cette initiative de BERNARD GABORIAUX et GUY CHAUVET a recueilli tous les suffrages

Ils sont d'accord pour faire la même chose l'année prochaine

Ils prépareront tout le nécessaire la veille au soir avec les frigidaires

Cependant ils demandent des volontaires pour mettre en œuvre l'installation matérielle (tables, chaises, parasol, barbecue, etc.) pour leur permettre de participer au concours de pêche.

Les bonnes volontés sont les bienvenues

Un merci particulier à BERNARD LAVIGNASSE pour le fromage et la sauce sardinade venant du Sud Ouest..

Apéritif de remerciement des commerçants sponsors par JACQUES FLATIN, président

Cette année cet événement a eu lieu en même temps que l'inauguration de la piscine

Pour permettre une plus grande participation des commerçants il a été décidé de faire cet apéritif en semaine à 20 heures plutôt que le vendredi à 17 heures

Rallye du PERTUIS par JACQUES FLATIN, président

Malgré une météo et une mer capricieuses et quelques ajustements de dernière minute tout s'est bien passé

49 bateaux ont participé dont 17 de notre association



Membre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

Cotisation 2006-2007 par BERNARD CULORIER, trésorier

De manière à améliorer encore la qualité du cadeau nous proposons d'augmenter la cotisation de 25€ à 30 €

Ce projet est adopté à l'unanimité

Nouveaux adhérents 2005-2006 par SYLVIE DUPAY, communication

CISSE Mustapha
BERTOUX Jean
BERTOUX Laurence
AUGERY Jean-luc
DOUSAS Nicolas
DALOYAU Laurent
POULET Didier
CLERGET Jean-louis
PERRET Robert
DELETANG Patrick
MASSON Michel

-Renouvellement des membres du conseil d administration par DANIEL JUS

Aujourd'hui le Conseil se compose de 12 membres
BERNARD ROUSSEAU, GUY CHAUVET, LOIC CHIRON, BERNARD CULORIER, JACQUES FLATIN, BERNARD GABORIAUX, DANIEL JUS, SERGE KUBRYK, MICHEL MARTINEAU, JEAN CLAUDE ROBLIN, CLAUDE THUILLIER, SYLVIE DUPAY.

GUY CHAUVET, SERGE KUBRIK, MICHEL MARTINEAU sont sortants
Du fait de ses obligations professionnelles et municipales, Serge KUBRYK veut bien laisser sa place s'il y a des volontaires et manifeste son intention de rester dans l'association
Spontanément Jean Claude PORCHER, Michel MASSON et Christian DANIGO se portent volontaires.

GUY CHAUVET et MICHEL MARTINEAU,
JEAN CLAUDE PORCHER, MICHEL MASSON et CHRISTIAN DANIGO,
sont élus à l'unanimité.

Le conseil d administration se composera pour la saison 2006 2007 de 14 membres



Membre de la FNPPSF

Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

Manifestations 2007 par DANIEL JUS, secrétaire

- 22 juillet assemblée générale
- 28 au 30 juillet participation à la sécurité des raids organisés par le CNT
- 15 Août participation à la bénédiction de la gerbe pour les disparus en mer
- 16 Août cérémonie des disparus en mer
- 18 Août concours de pêche et sardinade

Ces dates sont délivrées sous réserve des accords nécessaires, elles seront complétées ou modifiées selon les nécessités.

Informations générales par DANIEL JUS, secrétaire

Le bureau de l'AMP s'est efforcé de faire une communication écrite à l'ensemble de ses membres tous les deux mois

Un site internet a été créé sur lequel nos adhérents peuvent retrouver photos, compte rendus, informations particulières

Chaque membre est invité à apporter son concours à l'enrichissement du site

Tout membre nouvellement connecté à internet est prié de se faire connaître pour que nous améliorions notre réactivité d'informations et réduisions nos coûts de fonctionnement.

Nous allons voir cette année comment accueillir au sein de notre association une section voile car il y a de plus en plus de voiliers aux mouillages

MICHEL BOURDEAU s'est proposé pour en faire l'animation.

Questions débats avec les deux représentants de la Municipalité

Monsieur le Maire avait délégué deux représentants à notre Assemblée Générale

SERGE KUBRIK et JEAN PIERRE ARMAND

Leur présence a permis aux membres de notre association de dialoguer avec eux et d'obtenir autant que faire se peut, des réponses aux questions, toujours les mêmes que se posent l'ensemble des utilisateurs de la zone nautique et pour lesquels nous sommes les porte-parole

Il a été évoqué les points positifs

Amélioration circulation et parking

Disparition des campings car ventouses

Parking à remorques

Deuxième cale et protection rocheuse

Participation des services techniques lors des manifestations de l'AMP

Local capitainerie près de l'embarcadère

Affichage journalier de la météo

Enlèvement des bouchots pour le chenal d'accès de plaisanciers de SAINTE ANNE et des JARS



Membre de la FNPPSF

Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

Cependant il reste des interrogations sur d'autres points

Manque de communication formelle sur les réponses à nos questions

Qu'en est-il de la protection des personnes contre la houle lors d'embarquements et débarquements ?

Pourquoi la nouvelle capitainerie est-elle toujours fermée ?

Pourquoi l'AMP n'est-elle pas convoquée aux réunions sur le nouvel embarcadère ?

Comment la municipalité évalue-t-elle le rôle de l'association et de l'ensemble des plaisanciers dans la vie générale et économique de la commune ?

Quelles sont les obligations de la municipalité en matière de sécurité des utilisateurs de mouillages ?

Réponses des élus municipaux

« En ce qui concerne la sécurité le Conseil Municipal s'est inscrit sur le plan européen pour un port à la Tranche

La municipalité avait eu en son temps un contact avec OUEST AMENAGEMENT (créateur de 14 ports) pour envisager les lieux et les solutions.

De toute façon cette action est de longue haleine et le fait d'avoir un port n'enlèvera pas les mouillages actuels en sachant que de nouveaux mouillages vont être de nouveau concédés et cela n'ira pas en diminuant. (IL Y A ACTUELLEMENT 480 MOUILLAGES°)

Concernant la nouvelle cale l'Administration Maritime n'est pas d'accord et demande sa démolition sous peine d'une amende de 80 000€

Du fait de la construction du nouvel embarcadère et de l'encombrement certain de la cale d'origine, cette obligation est suspendue.

L'ancien embarcadère sera détruit au mois de novembre 2006 et les travaux du nouveau terminés fin juin 2007. Coût prévisionnel 520 000 € dont 75% conseil général et 25% commune

Par contre il n'y aura pas de ponton flottant pour les plaisanciers

Pas de ponton fixe à escalier

Le ponton d'accès pour les croisières inter îles sera rallongé à 25 mètres et une partie sera réservée aux plaisanciers

Le nouveau ponton aura la même longueur mais d'une largeur de 3.5 mètres et 2 évasements

Les poteaux seront en acier et enfoncés à 27 mètres en profondeur

Lorsque le nouveau ponton sera refait la gestion en sera confiée à la commune »

En conclusion, de ces échanges d'informations il résulte que notre principale demande est de mettre en œuvre une solution efficace de brise houle assurant la sécurité des personnes et protégeant aussi le nouveau ponton pour limiter les frais d'entretien.

Il convient également de régler les problèmes de surcharges et de cohabitation parfois difficile entre baigneurs, scooters des mers, professionnels de la plaisance, CNT, locataires de mouillages, veli-

ASSOCIATION MAUPAS PLAISANCIERS – MAIRIE – Rue de l'Hôtel de Ville

85360 LA TRANCHE SUR MER

N°0853003934



Membre de la FNPPSF

Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

-planchistes, embarcations semi rigides etc,etc.....

Le Président Jacques FLATIN remercie les membres de la municipalité pour leurs informations et convient avec SERGE KUBRYK de formaliser nos demandes par une lettre ouverte à Monsieur le Maire de LA TRANCHE avec copie à SERGE KUBRYK, JEAN PIERRE ARMAND ainsi qu'à la CAPITAINERIE.

Plus de questions n'étant à l'ordre du jour la séance est levée vers 19 heures

Le présent procès verbal est signé par

Le Secrétaire de séance

Le Président

Le Vice Président

DANIEL JUS

JACQUES FLATIN

BERNARD ROUSSEAU